Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST**

Nom de l'installation visitée : **CHSLD LAURENT-BERGEVIN**

Région : **Montérégie**

Date de la visite : **23 juin 2022**

Date de transmission au MSSS : **17 octobre 2022**

Reddition de comptes **23 juin 2023**

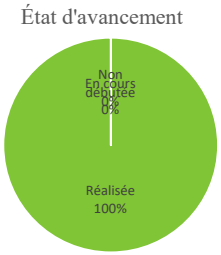

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	**0**
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	2	**2**
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	2	**2**
Total	**0**	**0**	**4**	**0**

Recommandations	**Échéancier**	Reddition de comptes au 23 juin 2023			Reddition de comptes au 23 juin 2024		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 23 juin 2023			Reddition de comptes au 23 juin 2024		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ								
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de tenir des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur les plans cliniques et organisationnels avec l'équipe soignante.	1. 2023-02-01 2. 2022-12-30 3. 2022-12-30			X			
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	1. 2. En continu 3. 2023-06-20			X			
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE								
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale.	1. 2. 2022-11-01 3. 2022-11-01 4. 2022-11-01			X			
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.	1. 2. 2022-11-01 3. 2022-11-01 4. 2022-11-01			X			